



SOUTIEN A LA LDH

COLERE ET JUSTICE

CGT EPI 59/62

La CGT EPI 59/62 apporte son soutien entier à la Ligue des Droits de l'Homme face aux remises en cause du Gouvernement par les voix du Ministre de l'Intérieur et de la Première Ministre.

Leurs prises de parole ne sont que de nouvelles démonstrations du libéralisme autoritaire du Gouvernement.

Bien conscient que la Justice implique des droits et des devoirs, notre syndicat partage pleinement les valeurs défendues par la Ligue des Droits de l'Homme.

Rappelons que, face à la Réforme injuste des retraites récemment promulguée et à laquelle la majorité des Français.e.s est opposée, « la loi est l'expression de la volonté générale » selon l'article 6 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Rappelons que, face aux violences policières lors des manifestations, « la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée » selon l'article 12.

Rappelons que, face à la suprématie du pouvoir exécutif au sein de la V République, « toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution » selon l'article 16.

Sans Justice, l'Etat court à la ruine, c'est ce que défend la Ligue des Droits de l'Homme et c'est pour cela que la CGT EPI 59/62 lui apporte son soutien.

Contre cette violence et contre la Réforme, nous appelons donc à manifester le 1^{er} mai pour rappeler le caractère social de notre République inscrit dans l'article 1 de la Constitution de 1958.

A Lille, le 17/04/23